

Assemblée Générale de la CCI Ille-et-Vilaine du 27 novembre 2023

Délibération N° 56

Objet : Achat d'un terrain – PA la Grande Marche - Javené

Exposé des motifs :

Fougères Agglomération est propriétaire d'un terrain situé à Javené, Parc d'Activité de la Grande Marche (Parcelle ZC 217), à proximité immédiate des locaux accueillant les services de la Délégation des Marchés de Bretagne et du centre de formation de la CCI.

Le prix de commercialisation est fixé à 16 € HT / m² net vendeur.

Les frais de bornage, de raccordements et de branchements sont à la charge de l'acquéreur. La surface de la parcelle, environ 18 000 m², sera confirmée après bornage.

La CCI Ille et Vilaine souhaite acquérir ce terrain pour :

- implanter une nouvelle activité de formation, en partenariat avec la CCI MBO
- créer une réserve foncière dédiée au développement d'activités économiques

La réalisation du projet immobilier portant sur l'implantation de la nouvelle activité de formation est envisagée via la création d'une SCI dont les associés seront la CCI Ille-et-Vilaine et la CCI MBO. La CCI Ille et Vilaine apportera au capital de cette nouvelle structure juridique une partie du terrain d'une surface d'environ 8 000 m².

La réalisation de la réserve foncière dédiée au développement d'activités économiques est envisagée via la création d'une SCI dont les associés seront la CCI Ille et Vilaine et la SCI des Ecoles Consulaires. La CCI Ille-et-Vilaine apportera au capital de cette nouvelle structure juridique la partie restante du terrain soit une surface d'environ 10 000 m².

Ces SCI sont en cours de constitution. Elles pourront se substituer à la CCI Ille et Vilaine au moment de la réitération de l'acte d'achat.

Proposition :

Il est demandé à l'Assemblée Générale d'autoriser :

- l'acquisition du terrain situé PA La Grande Marche à Javené (parcelle ZC 217) d'une surface de 18 000 m² environ à 16 € HT / m² net vendeur.
- le Président à accomplir tous les actes nécessaires à la réalisation de ces résolutions

Avis de la Commission :

Avis favorable de la Commission des finances réunie le 14 novembre 2023.

Avis du Bureau :

Avis du Bureau réuni le 27 novembre 2023.

Délibération soumise au vote :

Quorum : 29
Exprimés : 38
Contre : 0
Abstentions : 0
Pour : 38

Le Secrétaire,

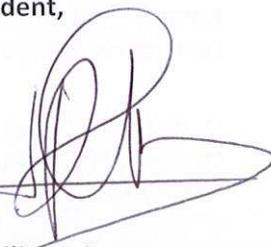


Jean-François Esnée

Cachet

 **CCI ILLE-ET-VILAINE**
Direction Générale
2, Avenue de la Préfecture
CS 64204
35042 RENNES CEDEX
Tél. : 02 99 33 66 66

Le Président,



Jean-Philippe Crocq